



Procès-verbal du conseil municipal du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à 18h00, le conseil municipal de la commune de Pont-l'Abbé-d'Arnoult, régulièrement convoqué le 07 avril 2023, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, 26 place du Général de Gaulle à Pont-l'Abbé-d'Arnoult, sous la présidence d'Alexandre SCHNEIDER, Maire.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : SCHNEIDER Alexandre, DOUET Jean-François, MOURET Sylvie, BRISSON Hervé, BRUN Françoise, LEROUGE Michel, LHERMENIER Sandrine (arrivée à 18h05), NOUVEAU Maria-José, BON Jean-François, CLERBOUT Micheline, PARROT Claire (arrivée à 18h10), COMBAUD Benoit,

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. AUBRY Jérôme, pouvoir donné à M. SCHNEIDER Alexandre
M. TRIPOTAUD Dominique, pouvoir donné à Mme MOURET Sylvie
M. NEVES Jaime, pouvoir donné à M. LEROUGE Michel
Mme RENAUDIN Stéphanie, pouvoir donné à Mme CLERBOUT Micheline
M. STAUDER Jean-Denis, pouvoir donné à Mme NOUVEAU Maria-José,
M. VAN VLAMERTYNGHE Alain, pouvoir donné à M. DOUET Jean-François
Mme MATHIEU Nelly, pouvoir donné à M. BRISSON Hervé

Etaient absents excusés :

Etaient absents :

Secrétaire de séance : M. COMBAUD Benoit

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 19

Pouvoirs : 7

Règles de quorum : 1/2 des membres, soit 10 présents

Date d'affichage de la convocation : 07 avril 2023

L'ordre du jour était le suivant :

- A00 – Approbation des procès-verbaux des 28/02/2023, 13/03/2023 et 21/03/2023
- A01 – Commission communale des impôts directs (CCID) – remplacement suite à démission
- B02 – Tableau des effectifs
- C03 – Cession partie chemin rural nommé « impasse des Lauriers »
- C04 – Achat parcelle de terrain n° 06 – Jardins partagés
- D05 – Approbation des comptes de gestion du receveur pour le budget principal et le budget annexe du camping
- D06 – Approbation des comptes administratifs 2022
- D07 – Affectation des résultats
- D08 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023
- D09 – Vote des budgets primitifs 2023
- D10 – Vote des subventions aux associations 2023
- D11 – Vote des tarifs 2023
- Z12 – Questions et informations diverses

Ouverture de la séance à 18h03

A – Administration générale

A00 - Approbation des procès-verbaux des 28/02/2023, 13/03/2023 et 21/03/2023

Mme Sandrine LHERMENIER arrive à 18h05.

Approbation des PV des 28/02/2023, 13/03/2023 et 21/03/2023.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

A01 - Commission communale des impôts directs (CCID) – remplacement suite à démission

En raison du décès de M. René MORIN, le conseil municipal doit nommer deux personnes qui seront proposées au Directeur des Finances Publiques en tant que membre suppléant de la CCID.

Suite à la dernière délibération qui proposait M. Jame NEVES et M. Michel LEROUGE en tant que membre titulaire de la CCID en remplacement de Mme Hélène BERTHOU, démissionnaire, aucune décision du Directeur des Finances Publiques ne nous est parvenue.

Mme Claire PARROT arrive à 18h11.

Mme Sylvie MOURET se propose en tant que membre suppléant de la CCID.

Le conseil municipal décide donc :

- de proposer la personne qui ne sera pas retenue en tant que membre titulaire, à savoir M. Jame NEVES ou M. Michel LEROUGE en remplacement de M. René MORIN en tant que membre suppléant ;
- d'accepter la candidature de Mme Sylvie MOURET en remplacement de M. René MORIN en tant que membre suppléant.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

B – Ressources Humaines

B02 – Tableau des effectifs

Mme Françoise BRUN demande si la suppression des postes n'empêchera pas la progression des carrières des agents en poste.

Le conseil municipal arrête le tableau des effectifs comme suit :

Cadres d'emplois et grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire
Cadre d'emplois des attachés territoriaux	
- attaché principal	1 poste à 35 h non pourvu
- attaché	1 poste à 35 h pourvu
Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	
- rédacteur principal 1ère classe	1 poste à 35 h pourvu
Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	
- adjoint administratif principal 2ème classe	1 poste à 35h pourvu
- adjoint administratif	2 postes à 35h pourvus 1 poste à 35h non pourvu

Cadres d'emplois et grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	
- technicien principal 2 ^{ème} classe	1 poste à 35h pourvu
Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	
- agent de maîtrise	1 poste à 35h non pourvu
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	
- adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1 poste à 35h pourvu
- adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1 poste à 35h pourvu
- adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1 poste à 35h pourvu 1 poste à 35h non pourvu
- adjoint technique	5 postes à 35h pourvus 1 poste à 35h non pourvu
- adjoint technique	1 poste à 35h pourvu
- adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	2 postes à 35h pourvus 1 poste à 35h non pourvu
- adjoint technique	5 postes à 35h pourvus

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

C – Urbanisme

C03 - Cession partie chemin rural nommé « impasse des Lauriers »

Une délibération en date du 15 décembre 2022, décidant d'approuver l'aliénation du chemin rural, objet de la présente procédure, a été prise par le conseil municipal.

Vu les réponses apportées par les propriétaires riverains à la mise en demeure d'acquérir :

- Par courrier recommandé reçu en mairie le 6 mars 2023 de Madame Maryse ROBERT et Monsieur André HUMBERT demeurant 7 rue des Géranioms à Pont-l'Abbé-d'Arnoult, précisant qu'ils ne souhaitent pas faire de proposition mais sollicitant d'obtenir « l'autorisation de passage en vue de l'entretien de la murette de l'église » ;

- Par courrier recommandé reçu en mairie le 10 mars 2023, de Monsieur Quindry Thierry, SCI LES VICTORIO'S demeurant 5 impasse des Lauriers à Pont-l'Abbé-d'Arnoult, précisant son souhait d'acquérir la partie de chemin rural d'une superficie de 56 m² au prix compris entre 50 € et 100 € pour l'ensemble des 56 m² ;

Considérant la mise en œuvre du droit de préemption par Monsieur Quindry Thierry, SCI LES VICTORIO'S, propriétaire riverain du chemin rural ;

Le conseil municipal accepte de céder à la SCI « Les Victorio's » une partie du chemin rural situé « impasse des Lauriers » au prix de 100 pour une superficie de 56 m² €. Il indique que les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de l'acheteur.

Il précise qu'un droit de passage sera prévu dans l'acte au profit de Madame Maryse ROBERT et Monsieur André HUMBERT en vue de permettre l'entretien de la murette jouxtant le chemin.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

C04 - Achat parcelle de terrain n° 06 (héritier MORISSONNEAU et consorts) – Jardins partagés

Monsieur le maire informe le conseil municipal de l'intérêt de faire l'acquisition de la parcelle de terrain section A n°06, d'une contenance de 1 716 m², appartenant à Madame Martin Johanna, Madame Martin Kalinka, Monsieur Martin Mikael, Madame Morissonneau Chantal, Monsieur Morissonneau Jean-Marc, Monsieur Morissonneau Joël. Cette parcelle est située au sein des « jardins partagés » de Pont l'Abbé d'Arnoult. Les propriétaires proposent un prix au m² de 2,50 €, soit un montant total de 4 290 €.

Le conseil municipal accepte d'acheter la parcelle de terrain n° 06 d'une surface de 1 716 m², aux héritiers MORISSONNEAU et consorts, pour les jardins partagés, pour la somme de 4 290 € et de supporter l'ensemble des frais relatifs au bornage et à l'acquisition.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D – Finances

D05 – Approbation des comptes de gestion du receveur pour le budget principal et le budget annexe du camping

Le conseil municipal approuve le compte de gestion pour le budget principal et le budget « camping ».

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D06 – Approbation des comptes administratifs 2022

❖ Budget principal

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 427 496,75 €
Fonctionnement :	682 344,78 €
Résultat global :	254 848,03 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

❖ Budget camping

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 10 120,63 €
Fonctionnement :	20 398,16 €
Résultat global :	10 277,53 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

D07 - Affectation des résultats

❖ Budget principal

Vu l'approbation du compte administratif 2022 ;
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 ;
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	149 837,54 €
- un excédent reporté de :	532 507,24 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	682 344,78 €
- un déficit d'investissement de :	- 303 104,48 €
- un déficit reporté de :	- 124 392,27 €
- un excédent des restes à réaliser de :	121 560,20 €
Soit un besoin de financement en investissement de :	305 936,55 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2022 : Excédent 682 344,78 €

- Affectation complémentaire en réserve (1068) 305 936,55 €
- Résultat reporté en fonctionnement (002) 376 408,23 €

Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit 427 496,75 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

❖ Budget camping

Vu l'approbation du compte administratif 2022 ;
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 ;
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	7 816,95 €
- un excédent reporté de :	28 215,11 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	20 398,16 €
- un déficit d'investissement de :	343,19 €
- un déficit reporté de :	9 777,44 €
- aucun reste à réaliser :	0,00 €
Soit un besoin de financement en investissement de :	10 120,63 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2022 : Excédent 20 398,16 €

- Affectation complémentaire en réserve (1068) 10 120,63 €
- Résultat reporté en fonctionnement (002) 10 277,53 €

Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit 10 120,63 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D08 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taxes directes locales pour 2023 et les fixe comme suit :

Taxes	Taux 2023
Habitation (résidences secondaires)	17,76
Foncière (bâti)	25.95 + 21,50 = 47,45
Foncière (non bâti)	64.78

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D09 – Vote des budgets primitifs 2023

❖ Budget principal

La section investissement est équilibrée à la somme de 1 965 353,87 € en dépenses et en recettes.
La section fonctionnement est équilibrée à la somme de 2 209 971,23 € en dépenses et en recettes.

Le budget total de la commune représente la somme de 4 175 325,10 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

❖ Budget camping

La section investissement est équilibrée à la somme de 20 596,50 € en dépenses et en recettes.
La section fonctionnement est équilibrée à la somme de 16 018,15 € en dépenses et en recettes.

Le budget total du camping représente la somme de 36 614,65 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D10 – Subventions aux associations 2023

Le conseil municipal décide d'allouer la somme de 15 274,00 € aux subventions versées aux associations, répartie comme suit :

Article	Bénéficiaire	Propositions 2023	Vote	Observations
6574	AICA (ex ACCA)	500,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	ACPG CATM ASSO PRISONNIERS DE GUERRE ANCIENS COMBATTANTS	500,00	Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0	M. DOUET sort de la salle
6574	AIDE A DOMICILE EN MIL. RURAL - ADMR	1 100,00	Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0	Mme BRUN sort de la salle
6574	ALL EQUILIBRE	100,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	APE RENE CAILLE	824,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	BADMINTON CLUB PONTILABIEN	700,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	CHORALE L'AIR DE RIEN	250,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	COMITE DES FETES	500,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	CONFRERIE DE LA MOJHETTE	200,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	

Article	Bénéficiaire	Propositions 2023	Vote	Observations
6574	EVADEM	2 800,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	FLASHCOUZ	200,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	GENERATION MOUVEMENT (ex AMICALE DU 3ème AGE - AINES RURAUX)	400,00	Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0	Mme CLERBOUT sort de la salle
6574	GV FORME ET FITNESS	400,00	Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0	Mme NOUVEAU sort de la salle
6574	HARMONIE DE PONT L'ABBE D'ARNOULT	150,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	JUDO CLUB	400,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	L'ECHO DES HALLES	250,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	LIONS CLUB PONT LABBE D'ARNOULT	200,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION PAA	1 000,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	MAISON FAMILIALE RURALE ANGERIENNE	50,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	MFR DES CHARENTES RICHEMONT	50,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	SECOURS CATHOLIQUE SECTEUR DE PONT L'ABBE	500,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	SOL CAN PO	400,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	SYNDICAT D'INITIATIVE	1 000,00	Pour : 16 Abstention : 1 (M. BRISSON) Contre : 0	Mme NOUVEAU sort de la salle
6574	TENNIS CLUB DE PONT L'ABBE D'ARNOULT	400,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	Association qui organisera le téléthon pour AFM TELETHON	100,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
6574	UNION SPORTIVE DE PONT L'ABBE	2 300,00	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	

Le conseil, au vu de la difficulté à verser en direct à l'AFM Téléthon, décide d'attribuer une subvention de 100 € à l'association qui sera en charge de l'organisation du téléthon pour cette année et qui s'engagera à reverser cette somme à l'AFM téléthon.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D11 - Tarifs 2023

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs à appliquer à compter du 15 avril 2023 comme suit :

SALLE DES AINES RURAUX	
	2023
Location aux professionnels et particuliers / Non domiciliés à Pont l'Abbé d'Arnoult / La journée	100,00 €
Location aux professionnels / Domiciliés à Pont l'Abbé d'Arnoult / La journée	50,00 €
Location aux particuliers domiciliés à Pont l'Abbé d'Arnoult / La journée	25,00 €
Location aux Associations Pontilabiennes / La journée	Gratuit

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

SALLE MULTI-ACTIVITES « L'ARNOULT »	
	2023
Associations pontilabiennes journée	Gratuit
Associations pontilabiennes 1/2 journée de 6 heures	Gratuit
Associations pontilabiennes organisant une manifestation (même génératrice de recettes) à destination de l'ensemble des habitants de la commune	Gratuit
Location aux professionnels et particuliers / Non domiciliés à Pont l'Abbé d'Arnoult / La journée	100,00 €
Location aux professionnels / Domiciliés à Pont l'Abbé d'Arnoult / La journée	50,00 €
Location aux particuliers domiciliés à Pont l'Abbé d'Arnoult / La journée	25,00 €

Mme Maria-José NOUVEAU demande quand cette salle sera mise à la location ?

⇒ Samedi et dimanche

M. Jean-François DOUET précise que cette salle est destinée à de la location en relation avec le sport.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

L'EVENTAIL – GRANDE SALLE	
	2023
Demandeurs domiciliés à PPA	
Mariage, banquet, dîner, soirée privée la journée	350,00 €
Mariage, banquet, dîner, soirée privée deux journées	550,00 €
Associations pontilabiennes journée	240,00 € 1 location gratuite / an
Associations pontilabiennes 1/2 journée de 6 heures	120,00 €
Associations pontilabiennes organisant une manifestation (même génératrice de recettes) à destination de l'ensemble des habitants de la commune	Gratuit
Expositions, forums sans repas (associations, écoles)	50,00 €
Expositions, forums avec repas (associations, écoles)	80,00 €

Adopté à la majorité.

Pour : 18 Abstention : 1 (Mme LHERMENIER) Contre : 0

	2023
Demandeurs non domiciliés à PAA	
Mariage, banquet, dîner, soirée privée, réunion / La journée	600,00 €
Mariage, banquet, dîner, soirée privée, réunion / Deux journées	800,00 €
Location 1/2 journée de 6 heures	250,00 €
Thé dansant, concours de belote, loto, etc...	500,00 €
Expositions, forums la journée	200,00 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

	2023
Autres cas	
Associations reconnues d'utilité publique et/ou manifestations caritatives même si ces dernières n'ont pas leur siège social sur la commune	Gratuit
Institutions et organismes publics quel que soit la domiciliation (ex : AMF, Département, SDIS, ...)	Gratuit

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

L'EVENTAIL – SALLE DE CINEMA	
	2023
Demandeurs domiciliés à PPA	
Location à la 1/2 journée sans sonorisation	80,00 €
Location à la 1/2 journée avec sonorisation	110,00 €
Location à la journée sans sonorisation	160,00 € 1 location gratuite / an
Location à la journée avec sonorisation	220,00 €
Location sonorisation portable (journée)	30,00 €
Mise à disposition d'un agent communal pour la gestion de la sonorisation	40 € / heure

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

	2023
Demandeurs non domiciliés à PAA	
Location professionnelle sans sonorisation	410,00 €
Location professionnelle avec sonorisation	460,00 €
Location autres utilisateurs sans sonorisation (1/2 journée)	110,00 €
Location autres utilisateurs avec sonorisation (1/2 journée)	190,00 €
Location autres utilisateurs sans sonorisation (journée)	250,00 €
Location autres utilisateurs avec sonorisation (journée)	310,00 €
Location sonorisation portable (journée)	60,00 €
Mise à disposition d'un agent communal pour la gestion de la sonorisation	40 € / heure

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

	2023
Salle de cinéma - activité théâtre pour l'Institution La Salle-Saint Louis	
70 utilisations pour l'année scolaire (forfait)	2 100,00 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

MAISON DES INTERNES	
	2023
La nuit	6,00 €
La semaine	39,00 €
Le mois	150,00 €

Adopté à la majorité.

Pour : 18 Abstention : 1 (Mme LHERMENIER) Contre : 0

GYMNASE	
	2023
(Maison Familiale Rurale) pour l'année	125,00 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

PISCINE	
	2023
Enfants de - 5 ans	GRATUIT
Enfants de 5 à 12 ans (ticket une entrée)	2,00 €
Enfants de 5 à 12 ans (carte de 10)	17,00 €
Enfants 13 ans à 17 ans (ticket une entrée)	3,00 €
Enfants 13 ans à 17 ans (carte de 10)	25,00 €
Adultes	4,50 €
Carte abonnements 10 entrées (adultes)	40,00 €
Tarif groupe 10 personnes (avec gratuité pour l'accompagnateur)	15,00 €
Accompagnateur de groupe	Gratuit

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

GARDERIE	
	2023
	1,70 € Par heure

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

CANTINE	
	2023
Adultes	5,30 €
Primaires	3,25 €
Maternelles	3,05 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

MARCHÉ PLEIN AIR	
	2023
Commerçant forain le ml par marché	0,93 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

FOIRE : (par foire)	
	2023
Commerçant forain le ml	0,78 €
Banc double supérieur à 4 m le ml	1,03 €
Voiture d'exposition	2,35 €
Matériel agricole par véhicule	2,35 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
	2023
Terrasses	6 € m ² / an

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

Spectacle (coût ≤ 1000 €)	
	2023
Entrée adulte	5,00 €
Entrée enfant (jusqu'à 18 ans)	Gratuit
Invitation	Gratuit

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

Spectacle (1 000 € > coût < 3000 €)	
	2023
Entrée adulte	8,00 €
Entrée enfant (jusqu'à 18 ans)	Gratuit
Invitation	Gratuit

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

Manifestations	
	2023
Repas adulte	15,00 €
Repas enfant (jusqu'à 12 ans)	10,00 €
14 juillet - Repas adulte	12,00 €
14 juillet - Repas enfant (jusqu'à 12 ans)	8,00 €
Repas snack	10,00 €
Repas bénévole	Gratuit
Boisson	2,00 €
Frites	2,00 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

Z12 – Questions et informations diverses

Z12a – Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a reçu 12 DIA.

Z14b – Décision du maire prise dans le cadre de sa délégation

Aucune décision.

Z11c – Questions diverses

Néant.

Clôture du conseil à 20h25

Le Maire,
Alexandre SCHNEIDER



Le secrétaire de séance
Benoît COMBAUD

